

Nombre de conseillers :	56
En exercice :	56
Présents	38
Votants par procuration	8
Absents	18
Total des votes	46

4. Fonction Publique

4.. 1. Personnels titulaires et stagiaires de la FPT

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués en date du dix-huit 2024 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Courel.

TITULAIRES PRESENTS : Mme DE ANDRES, Mme DA SILVA, M. BISSON, Mme GILBERT, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. BONVOISIN, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. MARIE, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, Mme DUTILLOY, Mme ROSA, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, Mme DUVAL, M. BURET, Mme MONLON, Mme CABOT, Mme QUESNEY, Mme MOUCHEL, M. ANFRAY, M. MAUVIEUX, M. VALLEE, M. MORDANT, Mme BINET, M. COUREL, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS ; Mme BOURNISIEU,

TITULAIRES EXCUSES : M. FOURNIER, M. GIRARD, M. BOUCHER, Mme ROULAND, M. LEROY, M. DUMESNIL, M. TIHY, M. BARRE, Mme CLUZEL, M. LEFRANCOIS, M. DUCLOS, M. AUBE, Mme BOQUET, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. SENINCK, M. BAPTIST

SUPPLEANTS PRESENTS M. DELONGUEMARE, M. LEBOUCHER, M. MEAUDE, Mme QUEVAL

PROCURATIONS : M. BOUCHER à M. DELONGUEMARE, Mme ROULAND à M. BISSON, M. DUMESNIL à M. LEBOUCHER, M. TIHY à Mme DUHAMEL, M. BARRE à M. MEAUDE, M. TIMON à M. DUCLOS, Mme BOQUET à Mme QUEVAL, M. DOUYERE à M. MARIE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. HANGARD

del_0061_2024 Création d'un emploi permanent de technicien système réseau

Après étude des besoins par le responsable du service informatique, il apparaît que le personnel actuellement en poste ne suffit pas à assurer le suivi et le maintien des équipements informatiques pour l'ensemble des usagers de la communauté de communes et plus particulièrement, du matériel afférent aux écoles.

La création d'un poste de technicien système réseau permettra d'assurer dans un premier temps : un inventaire complet du parc informatique existant. Puis, à terme, la maintenance préventive et corrective du matériel informatique sur les écoles du territoire, la gestion des mises à jour nécessaires sur les logiciels ainsi qu'une gestion proactive de la sécurité informatique contre les menaces potentielles telles que les virus, les logiciels malveillants et les cyberattaques, problématique quotidienne des utilisateurs d'outils numériques.

Les différentes missions, compétences nécessaires et contraintes particulières sont détaillées dans la fiche de poste annexée ci-jointe.

Conformément à l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

En cas de recherche infructueuse de candidats fonctionnaires, les collectivités peuvent recruter, en application de l'article L332-14 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-2 loi 84-53), pour les besoins de continuité du service, des agents contractuels pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat est conclu pour une durée déterminée qui ne peut excéder un an. Une déclaration doit être saisie, et le recrutement d'un contractuel ne peut être effectué que sous réserve d'une recherche infructueuse de candidats statutaires. Sa durée peut être prolongée, dans la limite d'une durée totale

de 2 ans, lorsque la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir au terme de la première année.

Aussi, et au regard de ce qui précède,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L.313-1 du Code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT qu'il faille répondre aux besoins identifiés au sein de la collectivité en matière de technicité et de sécurité numérique.

CONSIDÉRANT qu'il convient de recruter un Agent au grade répondant aux critères définis dans l'annonce qui sera publiée sur le site EMPLOI TERRITORIAL (Adjoint technique ou Technicien)

*Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité
Décide,*

- **D'AUTORISER** la création d'un poste de technicien système réseau,
- **D'AUTORISER** la modification du Tableau des effectifs de la C C P A V R sur les emplois permanents au grade de recrutement,
- **DE FIXER** la rémunération selon le grade de recrutement,
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au Budget,
- **DE DONNER** tout pouvoir au Président ou à son représentant pour signer les documents et actes afférents à cette décision

Pont-Audemer, le 24 juin 2024
le Président
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure

Francis COUREL



FICHE DE POSTE



Poste occupé par :

Fonction : Technicien système réseau

FILIERE/CATEGORIE/GRADE

FILIERE : TECHNIQUE

CATEGORIE : B ou C

CADRE D'EMPLOI : Technicien ou adjoint technique

AFFECTATION

Service : Service informatique

Temps de travail hebdomadaire : 36 H

ARTT (si temps de travail supérieur à 35 h) : 6 JOURS

Supérieur hiérarchique direct : Sylvain LEREBOURG

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Missions principales :

Gestion de l'infrastructure virtualisée : gérer l'ensemble des ressources informatiques virtualisées, telles que les serveurs virtuels, les machines virtuelles, les espaces de stockage virtualisés, etc. Cela inclut le déploiement, la configuration, la surveillance et la maintenance de l'infrastructure virtualisée pour garantir son bon fonctionnement et sa disponibilité.

Gestion de la sécurité du système d'information : mettre en place et de maintenir des mesures de sécurité pour protéger le système d'information de l'organisation contre les menaces potentielles telles que les virus, les logiciels malveillants, les attaques externes, les fuites de données, etc. Cela peut impliquer la mise en œuvre de pare-feu, de systèmes de détection d'intrusion, de politiques de sécurité, de sauvegardes régulières, de formations sur la sécurité, etc.

Gestion du parc informatique (ordinateurs & serveurs) : assurer la gestion complète du parc informatique de l'organisation, y compris les ordinateurs de bureau, les ordinateurs portables, les serveurs, les périphériques et tout autre équipement informatique. Cela inclut l'achat, le déploiement, la configuration, la maintenance et la mise à niveau des équipements informatiques selon les besoins de l'organisation.

Gestion des équipements numériques des services : gérer les équipements numériques spécifiques à chaque service ou département de l'organisation, tels que les logiciels métiers, les applications spécialisées, les équipements de laboratoire, etc. Cette mission implique de répondre aux besoins spécifiques de chaque service en termes d'équipements numériques et de garantir leur bon fonctionnement.

Gestion du parc de téléphonie mobile & fixe : gérer l'ensemble des équipements de téléphonie mobile et fixe de l'organisation, y compris les smartphones, les téléphones de bureau, les lignes téléphoniques, les abonnements, etc. Cela inclut l'achat, la configuration, la gestion des contrats, la maintenance et le support technique pour les utilisateurs.

Gestion et vérification des sauvegardes : mettre en place et de gérer des stratégies de sauvegarde des données pour garantir la disponibilité et l'intégrité des données de l'organisation en cas de sinistre, de panne matérielle, de suppression accidentelle, etc. Cette mission implique également de vérifier régulièrement que les sauvegardes sont effectuées correctement et de tester leur restauration en cas de besoin.

Gestion des réseaux informatiques et téléphoniques : gérer l'ensemble des réseaux informatiques et téléphoniques de l'organisation, y compris le déploiement, la configuration, la surveillance et la maintenance des équipements réseau tels que les routeurs, les commutateurs, les points d'accès Wi-Fi, etc. Cela inclut également la gestion des adresses IP, la résolution des problèmes de connectivité, la surveillance de la bande passante, etc.

Gestion des demandes & incidents des usagers : recevoir, enregistrer et traiter les demandes de support informatique des utilisateurs de l'organisation, ainsi que de gérer les incidents survenant dans le système d'information. Cette mission implique de fournir un support technique aux utilisateurs, de diagnostiquer et de résoudre les problèmes, de suivre les tickets d'incidents jusqu'à leur résolution, etc. des contrats de sécurité-incendie dans les bâtiments

AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION

ordinateur portable, téléphone portable

E P I (Equipements de Protections Individuels)

COMPETENCES REQUISES

SAVOIRS

- Administration d'équipements réseaux (principalement marque Net Gear)
- Administration des serveurs sous environnement VMWare
- Administration des serveurs Windows à partir de la version OS 2012 R2
- Administration de Linux (Debian, Ubuntu, CentOS, ...)
- Gestion d'un firewall virtualisé de type StormShield
- Dépannage informatique sur PC (sous Windows, Mac et Linux)

SAVOIRS-ETRE

- Sens du travail en équipe
- Autonomie et sens de l'initiative
- Respect de la déontologie

DIPLOMES REQUIS

Permis B exigé

A Pont-Audemer, le :
L'Agent,

A Pont-Audemer, le :
Le Responsable hiérarchique,